Préambule

La conjoncture inflationniste actuelle a mis au premier plan l'insécurité alimentaire qui perdure depuis des décennies au Québec. Ce marasme touche particulièrement les familles et par-dessus tout; les enfants. Il est temps de mettre fin à la faim des enfants au Québec. La crise actuelle est une fenêtre qu'il ne faut pas manquer, afin de faire avancer le Québec vers la sécurité alimentaire. Ce scandale de la faim doit être aborder en même temps que la crise globale de l'environnement. Il faut s'attaquer à la faim en mettant le développement durable au coeur de la production agricole. Le défi est énorme mais non impossible; si on a une volonté politique déterminée.

Penser et agir la sécurité alimentaire au coeur de la lutte des changements climatiques est une problématique très vaste où les enjeux d'économie, de culture, de production, de santé, d'agriculture, de science, de nutrition, d'anthropologie et de droit s'entrecroisent. La complexité ne doit pas nous faire baisser les bras. Au contraire, l'urgence de la faim et de la protection de l'environnement nous obligent à considérer tous les possibles. Comme le dit François Delorme et Clarisse Thomas, «l'enjeu est donc ici de trouver des solutions et de nouveaux concepts (de nouvelles pratiques) pour tenter de mieux concilier économie, gestion des inégalités sociales et environnement¹.»

Le problème c'est de s'entendre sur une vision intimement collée à des alternatives qui existent déjà et qui pourraient nous permettre de réaliser **progressivement** la sécurité alimentaire pour tous et toutes. Le «maintenant» en fonction de l'«avenir». Cette première condition est déjà un défi. Pas de mobilisation possible sans cette vision solidaire et organisée.

La présente proposition pour faire face à ce défi nécessite les compétences de tous, des savoirs populaires aux savoirs patentés. De ceux et celles qui ont faim aux experts universitaires de tout acabit, en passant par les agriculteurs-trices agroécologiques. Il est donc éminemment important d'avoir une posture qui cherche à trouver la meilleure voie pour arriver à des résultats concrets, dans les plus bref délais, pour les enfants de ce pays. Comme disait Gadamer: «le dialogue n'est pas possible, lorsqu'un partenaire social se croit sans réserve dans une position supérieure à celles des autres». Les enjeux sont trop vitaux pour laisser le pouvoir sur les autres massacrer le pouvoir de tous et de toutes qui veulent corps et âmes la fin de la faim et le début d'une lutte quotidienne face à la dégradation de notre environnement.

Présentation de la proposition

La présente proposition est divisée en deux sections: la première section permet de situer les considérations qui soutiennent la deuxième section; la proposition.

¹ Delorem, F., et Thomas, C., «Quand le climat doit entrer dans l'économie et non l'inverse», le Devoir, le 20 novembre 2022.

Le 24 mar 2023

Dans la section des considérations, il y deux parties. La première développe les enjeux de l'insécurité alimentaire. La deuxième présente quelques enjeux sur l'agriculture au Québec.

Finalement, dans la section de la proposition, on pourra trouver le fondement, la vision et le modèle programmatique qui a contribué à façonner la proposition sous six orientations concrètes pour permettre de comprendre les possibles avec cette proposition.

1-LES CONSIDÉRATIONS

1.1- Les considérations sur l'insécurité alimentaire

Considérant qu'en 2022, la hausse annuelle des prix des aliments achetés en magasin (11,4 %) a été la plus marquée depuis 1981² et les prix vont continuer à augmenter en 2023.

Considérant que les effets de cette inflation historique sur la sécurité alimentaire³ sont multiples, à savoir:

- 1- La diminution de la consommation de fruits et de légumes
- 2-L'augmentation de la consommation de la malbouffe
- 3-L'insécurité alimentaire est plus prévalente dans les ménages où il y a des enfants⁴.
- 4- 65% des ménages souffrant d'insécurité alimentaire dépendent de revenus d'emploi⁵.

Au-delà de la nomenclature des «définitions» de l'insécurité alimentaire, il faut mettre en perspective que l'insécurité alimentaire comporte une complexité où s'entrecroisent des enjeux de culture, d'économie, de santé, de science, de géographie, d'agriculture, d'anthropologie, de droit et de vision politique.

_

² https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/62f0014m/62f0014m2022014-fra.htm

³ L'insécurité alimentaire correspond à un accès inadéquat ou incertain aux aliments sains et nutritifs, principalement en raison d'un manque de ressources financières L'insécurité alimentaire est généralement de nature transitoire ou épisodique, mais elle peut être vécue de manière chronique ou régulière (ex. : chaque fin de mois) par certains ménages. Reflet de la pauvreté, l'insécurité alimentaire est reconnue comme un problème de santé publique et constitue une barrière importante à une alimentation équilibrée1-2. (INSPQ, «Pandémie et insécurité alimentaire», le 20 septembre 2022

⁴ En 2017-2018, 17,3 % des enfants de moins de 18 ans, ou plus de 1 enfant sur 6, vivaient dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire. (Valerie Tarasuk et Andy Mitchell, «l'insécurité alimentaire au Canada», Université de Toronto, 2020: https://proof.utoronto.ca/

⁵ https://proof.utoronto.ca/

Le 24 mar 2023

5-L'insécurité alimentaire est particulièrement prévalente chez les ménages à faible revenu, les familles monoparentales, ceux qui sont locataires plutôt que propriétaires et ceux qui s'identifient comme étant Autochtones et Noirs.

Considérant que les causes sont aussi multiples⁶:

- 1-Les perturbation de la chaîne d'approvisionnement
- 2-Les mauvaises conditions météorologiques
- 3-La hausse des prix des intrants
- 4-L'invasion de l'Ukraine par la Russie
- 5-Coûts d'exploitation de détail plus élevés
- 6-Substitution de produits et prix à la consommation

Considérant au total, que 15% des Québécoises seraient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave depuis la montée de l'inflation, soit plus d'un million de personnes, soit presque une personne sur 8.

1-Dans le plus récent Bilan-Faim: les Banques alimentaires du Québec répondent aujourd'hui, chaque mois, à 2,2 millions de demandes d'aide alimentaire en moyenne, ce qui représente une hausse de 20% par rapport à 2021. Ce sont plus de 670 000 personnes qui sont aidées mensuellement, soit une augmentation de 9% depuis 2021 et de 33% depuis 2019. Ajoutons que 34% des bénéficiaires de l'aide alimentaire sont des enfants.⁷.

2-Par conséquent, plus de 330 000 enfants souffrent d'insécurité alimentaire au Québec.

Considérant que les impacts physiques, psychologiques et sociaux de l'insécurité alimentaire ont été largement documentés:

1-La faim a des impacts physiologiques:

De la même façon, dans l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994, les responsables de famille ayant déclaré que les enfants souffraient de la faim étaient plus nombreux à évaluer leur état de santé comme mauvais et à mentionner au moins un problème de santé chronique que les responsables de famille où les enfants ne souffraient pas de la faim. Selon cette étude, l'état de santé des enfants qui connaissaient la faim était également plus mauvais que celui des enfants qui ne connaissaient pas la faim. Cette conclusion va dans le même sens que celle d'une étude américaine antérieure dans laquelle la gravité de l'insécurité alimentaire des familles à faible revenu était directement reliée au nombre de problèmes de santé

⁶ https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/62f0014m/62f0014m2022014-fra.htm

⁷ https://www.journaldemontreal.com/2022/11/06/chercher-a-reduire-durablement-linsecurite-alimentaire

Le 24 mar 2023

chez leurs enfants⁸. La prévalence d'une santé plus fragile chez les enfants a un impact sur les autres dimensions de la sécurité de la famille, soient des impacts psychologiques et sociales.

2-La faim a des impacts psychologiques :En plus des effets indésirables à long terme d'une alimentation déficiente sur la santé physique, la lutte permanente pour composer avec l'insécurité alimentaire du ménage compromettent nécessairement le bien-être et réduit la capacité de mener une « vie saine et active ». Ces effets ont été soulignés lors d'études menées dans le cadre du Community Childhood Hunger Identification Project (CCHIP) aux États-Unis. Celles-ci ont fait ressortir des problèmes comportementaux, émotionnels et scolaires plus fréquents chez les enfants issus de familles souffrant d'insécurité alimentaire que chez ceux issus de familles qui n'en souffraient pas⁹.

3-La faim a des impacts sociaux: Les efforts intenses déployés par les personnes pour composer avec l'insécurité alimentaire peuvent les amener à poser divers actes socialement inacceptables. Un exemple particulièrement extrême est le lien démontré entre la faim et la criminalité chez les jeunes de la rue au Canada, on rapporte aussi des vols et du braconnage chez les familles souffrant d'insécurité alimentaire au Québec. Les stratégies plus courantes comme le recours aux banques alimentaires peuvent également être considérées socialement et personnellement inacceptables, comme en témoignent les sentiments de honte et d'humiliation engendrés par ce comportement. Les jeunes de la rue mentionnent également une perte de dignité associée à la nécessité de mendier de la nourriture ou de l'argent pour se procurer de la nourriture¹⁰.

4-Des études ont démontré que les impacts dans le quotidien des familles devaient être considérés pour saisir l'ampleur et la complexité de la faim sur l'ensemble de la vie des familles:

4.1-Le problème entourant la nourriture constitue une sorte de noeuds, symbolique et concret à la fois, autour duquel s'organise une privation chronique et sans relâche. «On est obligés de se priver de tout pour avoir assez de nourriture». (Lizette avec quatre enfants) «Je ne peux rien m'acheter de personnel, aucune sortie, ou je dois couper dans l'épicerie. (Eva) Bref, le manque de nourriture, en plus de faire vivre une insécurité constante, contraint les familles à l'enfermement. Cet enfermement s'accompagne de l'impossibilité de vouloir faire plaisir aux enfants. Ceci affecte profondément la perception des femmes dans leur rôle de parent. La faim peut

⁸ https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/rapports-politique-nutrition/document-travail-insecurite-alimentaire-individuelle-menages-2001.html#a22

https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/rapports-politique-nutrition/document-travail-insecurite-alimentaire-individuelle-menages-2001.html#a22

¹⁰ https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/rapports-politique-nutrition/document-travail-insecurite-alimentaire-individuelle-menages-2001.html#a22

Le 24 mar 2023

constituer une carence ou une rupture prolongée dans le rôle protecteur de donnent lieu à des angoisses associées, au ni plus ni moins, à une «menace d'anéantissement». Pire que l'enfermement, c'est la dissolution d'une partie intime de son identité comme personne. «Le pouvoir de consommation constitue un élément clé dans la définition de son identité sociale et de sa place dans la société».¹¹

- 4.2- Ce quotidien d'enfermement et d'anéantissement provoque une lourdeur du quotidien. «Plusieurs parents ont insisté sur le fait que la pauvreté leur faisait vivre beaucoup de stress et d'anxiété et affectait leur propre santé et leur manière d'être avec leur entourage (enfants, conjoint, amis, etc.). L'équilibre budgétaire précaire se prête très mal à la tentation de ses désirs, à l'innovation (ex.: nouvel aliment) ou à de nouvelles sorties».
- 4.3-L'aide alimentaire est une aide instrumentale qui a un effet temporaire sur le corps mais crée des dommages psychologiques et sociaux qui briment la dignité des personnes. «Les ressources qui offrent ou apportent une assistance ne font pas qu'offrir de l'aide aux personnes qui en ont besoin, elles affectent leur dignité. En effet, accepter l'assistance, c'est aussi accepter d'être étiqueté «paresseux » ou de profiteurs du système d'aide» en plus de supporter une intrusion dans sa vie privée. «À la banque alimentaire, la plupart ont la tête baissée, et mes enfants ne savent pas où je prends mes légumes...» Les 6 millions accordés par le gouvernement de la CAQ le 11 décembre 2022 aux Banques alimentaires du Québec, non seulement ne règle pas le problème de l'insécurité alimentaire, pire, il nie le droit à la sécurité alimentaire pour tous et toutes.

1.2- Les considérations sur l'agriculture

Considérant que l'inflation a un impact sur l'agriculture biologique. «A l'échelle du Québec, la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ) soutient que le nombre des inscriptions aux paniers bio en 2022 a chuté de 11,65% par rapport à 2021» la raison de cette chute est simple : l'inflation. «Beaucoup de gens nous ont dit qu'avec l'augmentation du coût de la vie, ils ne sont plus en mesure de payer leurs paniers.» la Pour répondre à cette crise qui risque la fermeture de plusieurs fermes bio, on appelle au gouvernement d'agir via le «Manifeste de la résilience» le la résilience le la résilien

Considérant que même avec la disparition de la crise de l'inflation actuelle, les risques d'inflation alimentaire pour l'avenir sont inévitables face à la crise climatique. «Dans une

Blais, L. (1998) Pauvreté et santé mentale au féminin, PUO, p. 62

¹² https://numerique.bang.gc.ca/patrimoine/details/52327/2632769

¹³ Sabourin, V. Le Droit, du 2 juillet 2022, p. 32

¹⁴ Cossette, J, Le devoir, du 15 juin 2022, p. 10

¹⁵ Pendant ce temps, «le ministère de l'Agriculture donne 3 millions à PepsiCo, le second groupe alimentaire mondial, pour l'établissement d'une usine de Frito-Lays au nom de l'autonomie alimentaire ?» Cossette, J, Le devoir, du 15 juin 2022, p. 10

Le 24 mar 2023

étude de Desjardins parue en juin, Marc-Antoine Dumont souligne que «le nombre de catastrophes naturelles répertoriées est trois fois plus élevé qu'il y a 50 ans. Ces événements ont un impact négatif sur la production agricole, ce qui entraîne une réduction de l'offre et une augmentation des prix»¹⁶

Considérant que la moitié de nos fermes à disparu en 20 ans¹⁷.

Considérant que la moitié des mises en vente au cours de l'année 2021 ont été achetées par des promoteurs immobiliers, des gestionnaires de portefeuilles ou de compagnies à numéro. Ces organisations ont non seulement en commun de spéculer sur la valeur des terres, mais elles contribuent activement à éclater l'une des bases du modèle québécois, soit la maîtrise des terres par les propriétaires exploitants d'entreprises agricoles. On évince ainsi les activités agricoles de l'économie locale. Dans ce contexte, il devient urgent d'agir avec une intervention de transfert des terres à des producteurs de métier et à la relève¹⁸.

Considérant qu'il y a des multinationales comme McCain qui via l'entreprise GoodLeaf sont en train de faire des serres verticales bétonnées et qui ont eu le droit de faire l'acquisition de 38 acres de terre, dont le tiers seulement sert à la serre. La multinationale projette d'exporter une partie de sa production hors Québec. Elle profitera de l'hydroélectricité locale et non dispendieuse pour exporter de la verdure. Elle risque de bénéficier du programme de remboursement des taxes municipales comme tout autre producteur agricole du Québec. Ce faisant, nos institutions se mettent au service, par de nombreuses subventions, à une multinationale qui vont concurrencer les plus petits producteurs terricoles d'ici dans nos marchés alimentaires¹⁹.

Considérant la hausse des profits dans l'alimentation: Pour les magasins d'alimentation, le bénéfice net avant impôt trimestriel se chiffrait, en moyenne, à 828 millions de dollars de 2017 à 2019. Il est passé à 1575 millions depuis 2022, soit une hausse de 90%. Dans la fabrication d'aliments, il est passé de 1707 millions à 2320 millions, pour une augmentation de 36% entre ces deux périodes de comparaison²⁰. Il faut donc taxer les oligarchies alimentaires par un impôts spécial sur les sur-profits de 35% en moyenne comme en Europe (Certains pays vont

¹⁶ Rolland, C.,La Presse Canadienne, le 28 juin 2022

¹⁷ Blanchette, j., «Traire et se faire traire», Le Devoir, le 2 décembre 2022

¹⁸ Laplante, R., L'Italien, F. «La spéculation foncière menace de notre modèle agricole», Le Devoir, le 19 décembre 2022

¹⁹ Dutrisac, R., «Les serres et le béton», Le Devoir, le 26 octobre 2022

²⁰ Bérubé, G., «Hausse des profits en alimentation», le Devoir, le 24 novembre 2022.

Le 24 mar 2023

plus loin: 90% en Grèce par exemple). Ce qui devrait générer des millions pour le financement d'un RQAA²¹.

Considérant qu'à la COP15 à Montréal, on demande la réduction des pesticides. Les pesticides sont une des premières causes de la destruction des vivants. Les pesticides détruisent les pollinisateurs comme les abeilles. Il est urgent pour la biodiversité de prioriser l'agroécologie comme alternative. «Il reste 60 ans de terre arable», si on ne fait rien²²...

Considérant que «le prix des terres agricoles a nettement dépassé la rentabilité de l'activité agricole. Le modèle de l'agriculteur propriétaire ne fonctionne plus sur papier». Dans les faits, «seuls les plus privilégiés, les plus novateurs, les plus résilients de ou les plus acharnés peuvent persister». Plusieurs y sacrifient leur santé et même leur vie. Il faut donc une alternative, même en production agroécologique. L'alternative serait de promouvoir l'agriculture biologique par un modèle de «ferme pérenne collective»²³. «Des fermes dont la terre pourrait, par exemple, être protégée grâce à une fiducie d'utilité sociale agroécologique (FUSA), afin que sa vocation soit inscrite juridiquement à perpétuité». L'avantage fondamental est «qu'on n'aurait pas drainé, à amener l'eau et l'électricité, à racheter machinerie et équipements, à construire serres et bâtiments, et surtout à acheter la terre chaque fois qu'elle change de main». Des fermes pérennes agroécologiques deviennent un impératif, «car au moment où la crise écologique frappe à nos portes, on ne peut plus envisager de déverser des produits de synthèse et de boues d'épuration dans nos sols et nos cours d'eau».

2- LA PROPOSITION : UN RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE ALIMENTAIRE (RQAA)

Un fondement: le droit à la sécurité alimentaire et à un environnement sain

Le droit à la sécurité alimentaire du Pacte International Relatif aux Droits Economiques Sociaux et Culturels (PIRDESC) que le Québec a ratifié en 1976, oblige les États à adopter les mesures nécessaires pour lutter et garantir la sécurité alimentaire, comme le prévoit le paragraphe 2 de l'article 11, même en période de catastrophe naturelle ou

²¹ «Une règle générale indique que lorsque quatre entreprises contrôlent plus de 40% des ventes, il y a affaiblissement de la concurrence pour réduire les prix afin d'attirer les consommateurs. Or, au Canada, selon le rapport de l'Université de York, la concentration dans toute la chaîne d'alimentation dépasse de loin les 40%, atteignant 80% dans la distribution.» On serait donc en face d'une oligarchie alimentaire. Lisée, F., «L'inflation, le clou et nous», Le Devoir, le 22 mars 2023, p.A3

²² Voir le documentaire de Carole Poliquin

²³ Wang, Stéphanie, «Des fermes pérennes pour le Québec», Le Devoir, le 15 mars 2023, p.A7

Le 24 mar 2023

autre. Les banques alimentaires et autres aides alimentaires ne permettent pas de garantir le droit à la sécurité alimentaire.²⁴

Une vision: une approche territorialisée du système alimentaire²⁵

Des visions sont à débattre. Parmi celles-ci, Manon Boulianne²⁶ a développé une approche territorialisée du système alimentaire (SAT) qui pourrait servir de vision pour le développement d'alternatives à grande échelle en impliquant tout le monde. «La notion de système alimentaire retenue dans le cadre de notre recherche englobe « (...) tous les facteurs impliqués dans la production alimentaire, la transformation, la distribution, l'entreposage, la consommation et la gestion des déchets » ainsi que les produits (intrants et extrants), les acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, grossistes, consommateurs, régulateurs) et les modes de coordination mobilisés (par le marché, les standards ou l'État)». L'avantage de cette vision c'est qu'elle s'assoit sur le réel, sur des alternatives qui demeurent à être consolidées et inscrites dans un ensemble cohérent.

Un modèle comme programme

La présente proposition s'inspire du Régime Québécois d'assurance parentale (RQAP). Des études ont démontré que ce Régime a profondément changé la culture parentale au Québec. Les mères sont plus présentes sur le marché du travail, faisant plus d'heures par semaine et étant plus nombreuses également à travailler à temps plein; tandis que les pères voient leur temps de travail diminuer. Les nouveaux pères passent 21 minutes de plus par jour en soins aux enfants²⁷. Ce n'est pas rien! Les hommes du Québec sont plus impliqués face aux développement des enfants que partout ailleurs au Canada et les femmes peuvent assurer une plus grande place dans les pouvoirs institutionnels et ailleurs.

Comme on le voit avec le projet de McCain, il y a un conflit constant entre le droit à la sécurité alimentaire et le droit des investisseurs. Emily Madeleine. La sécurité alimentaire à l'épreuve du droit international des investissements. Droit. COMUE Université Côte d'Azur (2015 - 2019) Pour toutes les questions de droit à l'alimentation au niveau international, voir: fao.org.

²⁴ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, MÉMOIRE SUR LE DOCUMENT DE CONSULTATION INTITULÉ « SOLIDARITÉ ET INCLUSION SOCIALE. VERS UN TROISIÈME PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL »Le 4 février 2016

²⁵ Voir: https://www.chaire-diversite-alimentaire.ulaval.ca/

²⁶ BOULIANNE, Manon, DESPRÉS, Carole, MUNDLER, Patrick, PARENT, Geneviève et PROVENCHER, Véronique (2021). <u>Une approche territorialisée du système alimentaire : le cas de la région de Québec.</u> Canadian Food Studies, 8(1), p.29-48. doi : 10.15353/cfs-rcea.v8i1

²⁷ Harvey, Valerie, (2019) Papa 2.0, Les père québécois et les congés parentaux, thèse de doctorat, Université Laval.

Le 24 mar 2023

Le RQAP peut servir de modèle pour offrir à tous et toutes et particulièrement à tous nos enfants, une sécurité alimentaire, puisqu'un programme a plus de chance de changer la culture des pratiques alimentaires au Québec que le dépannage alimentaire qui ne fait que perdurer l'humiliation des familles et des enfants.

Quelques orientations pour un programme national d'un Régime Québécois d'Assurance Alimentaire (RQAA)

Évidemment, il serait prétentieux de dire qu'un seul programme pourrait éliminer l'insécurité alimentaire une fois pour toute au Québec. Il y aura probablement toujours un certain nombre de personnes qui auront besoin dans des temps spécifiques, de soutien alimentaire comme les personnes itinérantes qui ne peuvent cuisiner puisqu'elles sont dans la rue. Le présent programme veut enrayer, dans un premier temps, la faim des enfants. Un deuxième volet de ce programme, pour le rendre vraiment universel, pourra soutenir les personnes seules avec le temps. Il s'agit d'un **programme progressif** dans le temps.

1-La production

Le programme pourrait servir à soutenir la production biologique de fruit et légumes au sein de petites et moyennes «fermes pérennes collectives» gérés par des producteurs maraîchers²8. Dans ce cadre, des fonds seront disponibles pour financer l'achat de terre et soutenir l'incubation de fermes bio dans toutes les régions du Québec. La production doit être territorialisée pour limiter le transport des aliments et valoriser les cultures propices à respecter les cultures alimentaires propres à chaque région du Québec. Dans cet esprit, les marchés publics pourront être soutenus afin de soutenir des relations plus étroites entre producteurs et consommateurs dans le changement de culture en alimentation.²9

En plus des subventions déjà annoncés par le ministère de l'agriculture, on pourrait investir pour l'acquisition de terre et de matériel pour soutenir l'émergence de «fermes pérennes collectives» et biologiques sur tout le territoire du Québec; par des prêt sans intérêt mais aussi par un accompagnement technique pour le partage des connaissances qui se développent à vitesse grand V en agriculture biologique. Le coût pourrait avoisiner 1 milliard de dollars par année dans les premières années. Il faudra

²⁸ Évidemment, il faudra poser des limites pour ne pas voir une nouvelle génération de fermes industrielles qui veulent le monopole de certains produits ou de secteurs alimentaires. On est encore dans un système capitaliste qui produit des monopoles. L'expérience des mégas fermes au Québec a tué la diversification agricole. Il faut créer un modèle souple mais encadré ou tout le monde peut avoir une place viable économiquement dans un système alimentaire territorialisé et durable.

²⁹ Il serait trop long ici d'expliquer l'importance des réseaux réels de rencontres pour soutenir les producteurs mais aussi de changer les liens entre l'urbanité et la ruralité. Des ponts sont à reconstruire pour la connaissance de l'autre afin que le producteur puisse mieux s'adapter aux besoins du consommateur.

Le 24 mar 2023

évaluer l'évolution des besoins pour ajuster les fonds selon de développement du programme.

2-La consommation

L'objectif prioritaire est d'offrir la sécurité alimentaire à tous les enfants de 0 à 18 ans au Québec; dans un premier temps. Pour ce faire, chaque famille pourra bénéficier, selon le revenu, d'une prestation en sécurité alimentaire pour acheter les produits des producteurs biologiques de la région d'appartenance. Cette prestation pourrait être au prorata de la grosseur de la famille.

On peut imaginer qu'on pourrait offrir une prestation évolutive selon la production et selon les revenus de la famille, dans un premier temps, à environ 1 million 300 milles ménages avec enfant au Québec. Tous les enfants pourraient avoir accès à des légumes via un système d'assurance alimentaire. Les familles pourraient payer 10% de la facture globale de leur achat chez un producteur ou un marché régional biologique. Le RQAA rembourserait 90% de la facture, sauf pour les familles sans emploi. Ces prestations pourraient être mensuelles et variables selon le quintile de revenus des familles.

Si on offre 1200\$ par année aux familles du quintile le plus pauvre, le coût total pour ce programme pour ces familles serait d'environ 312 millions par années. On peut estimer que l'ensemble du programme à la consommation coûterait autour de 1 milliard 250 millions par année environ; en modulant les coûts différents selon les quintiles des revenus des familles.

3-L'éducation

On ne peut changer une culture sans un investissement massif en éducation. On pourrait commencer par investir dans les écoles secondaires pour offrir des périodes sur l'agriculture et comment consommer des produits biologiques. Il apparaît important que l'accès à des produits biologiques soit accompagné, comme pour les agriculteurs.trices, d'une éducation adapté pour ne pas produire du gaspillage alimentaire. On pourrait investir 250 millions par année pour l'éducation à la consommation afin de changer les modes de gaspillage alimentaire.

4-Le fonctionnement

Le gouvernement du Québec pourrait confier la gestion du Régime québécois d'assurance alimentaire à un Conseil de gestion de l'assurance alimentaire. Le Conseil serait aussi fiduciaire du fonds autonome permettant le financement du Régime. L'ensemble des acteurs de la production, de la distribution, de la consommation de l'alimentation biologique pourrait être représentés au conseil d'administration.

Le 24 mar 2023

Le Conseil relèverait du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du ministre de l'agriculture à qui ils pourraient fournir des avis et des conseils sur les questions relevant de leur compétence.

Enfin, le Conseil aurait des relations de partenariat avec les organismes ayant des expertises en sécurité alimentaire, en agriculture biologique et en éducation. Des réseaux essentiels au bon fonctionnement du Régime, mais aussi pour un changement de culture alimentaire au Québec.

5-La santé

La promotion de l'agriculture biologique devient un impératif de santé. «Les contaminants environnementaux, tels les pesticides, ont des effets sur le système nerveux des enfants. Les enfants sont plus vulnérables à l'exposition à des substances neurotoxiques puisqu'ils reçoivent une dose d'exposition supérieur car ils consomment plus de nourriture par poids corporel d'un adulte»³⁰. Le nombre de substances interdites passerait de 22 à plus de 60 en milieu urbain, selon un nouveau projet de règlement en date du 1 mars 2023. Sauf que l'un des plus dangereux pesticides le Roundup de Monsanto n'a pas été visé. On sait aujourd'hui que la maladie de Parkinson a des liens avec les pesticides. Sans parler des agriculteurs, qui en milieu rural, militent pour que certains cancers soient aussi reconnu³¹.

6-Le financement

On dit que l'argent est le nerf de la guerre. On parle très peu de la paix nécessaire qui a aussi un prix. La paix avec la nature comme dirait le secrétaire générale des Nations Unies oblige à payer un prix pour faire la paix avec la destruction de notre environnement. Le financement soumis ici doit être validé par une expertise scientifique et transparente. Cependant, l'hypothèse proposée n'est pas un prix hors de considération. Le prix est sensiblement le même que les chèques du gouvernement de la CAQ, qui ont couté environ trois (3) milliards pour l'année 2022³². Ces chèques ont été «des diachylon sur une plaie béante».³³ C'est du dépannage comme les banques alimentaires font depuis des décennies, sans changer structurellement et à long terme la sécurité alimentaire de nos enfants. Ce trois (3) milliards n'a pas mis le Québec

³⁰ Maryse Bouchard, Ph.D, professeur UdM, Ashley-Martin J, Dodds L, Arbuckle TE, Bouchard MF, Fisher M, Morriset AS, Monnier P, Shapiro GD, Ettinger AS, Dallaire R, Taback S, Fraser W, Platt RW. 2017. Maternal Concentrations of Perfluoroalkyl Substances and Fetal Markers of Metabolic Function and Birth Weight. American Journal of Epidemiology, 185(3):185-193.

³¹ Champagne, Sarah, «Plus de 60 pesticides interdits en ville, mais pas le glyphosate», le Devoir, 1 mars 2023, B6.

³² Il faut ajouter à ce montant la baisse d'impôt est évalué autour de 2 milliards par année. La baisse promise représenterait 814\$ pour les contribuables d'un revenu supérieur à 100 000\$. Près de 35% de la population québécoise ne gagnera pas suffisamment de revenu pour profiter de cet allègement fiscal. Donc rien pour le 20% des pauvres qui souffrent d'insécurité alimentaire...

³³ Rioux-Soucy, L. «Passer à table», le Devoir, le 6 décembre 2022

Le 24 mar 2023

en faillite, loin de là. Par conséquent, on peut facilement mettre un trois (3) milliards par année, soit 1% de notre budget national, pour COMMENCER à changer notre culture de production et de consommation, afin que tous nos enfants soient bien nourris pour leur santé, leur éducation, leur avenir!³⁴ Sans oublier que c'est aussi un investissement économique sur l'avenir de nos terres qui aura des effets sur des budgets sur le ministère de l'agriculture mais surtout sur la revitalisation des communautés rurales. En plus, imaginons les effets leviers, si on ose imposer nos oligarchies alimentaires...

Conclusion

On peut aussi montrer par la recherche l'effet boule de neige de l'exploration d'une telle vision, d'une telle mobilisation et d'un tel investissement. Il s'agit, dans les faits, d'un investissement si petit sur le quotidien de l'ensemble de la société québécoise, et même de nos oligarchies de tous les secteurs économiques: quelle personne en haut de la pyramide sociale en souffrirait vraiment de payer un surplus d'impôt? Quel impact sur l'ensemble des enfants, sur nos écosystèmes, sur la réorientation majeure de notre économie agricole? Quel impact sur la culture de notre solidarité collective? Tout cela n'est pas impossible. Car le Québec a déjà fait des possibles avec des impossibles.

³⁴ On peut aussi s'inspirer de la ville de Lahti en Finlande pour favoriser la consommation de produit alimentaire biologique.